



## BULLETIN MUNICIPAL

### Réunion du Conseil Municipal du 2 mai 2013

Année 2013, Numéro 3

#### Conseil municipal

- Présents :
  - CARANJOT Jean-Luc
  - COURGNAUD Jackie
  - FORTIER Eric
  - GOUAULT Dominique
  - LUBIATO Luigino
  - PICARD Jean
  - PIGNOLET Didier
  - RANNOU Francis
  - SEVERS Dominique
  - SIMONNET Marina
  - VISPI Raphaël
  - GIRARD Denis
- Absents excusés :
- BESSON Dominique
  - PREVOT Thierry
  - THOMAS Maryvonne

#### Dans ce numéro :

##### Réunion du Conseil Municipal

Le mot du Maire

Opération village propre réussie

##### Inscriptions école élémentaire

Cérémonie du 8 mai 1945

Les horaires du secrétariat de Mairie

La fête patronale

CLSH été 2013

Les boucles de la Marne

Dites stop aux bruits de voisinage

**Convention Centre de Gestion** - Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de ses missions optionnelles, le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Marne, propose aux collectivités, une assistance technique en matière d'assurance chômage.

**Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident** de faire appel au Centre de Gestion de la Marne pour bénéficier de ce service.

**Révision de loyers** - Monsieur le Maire rappelle qu'un contrat de location à titre précaire et révocable existe pour le logement situé au 4 rue de Nayeux.

Dans le cadre de l'extension de l'école maternelle, un bâtiment modulaire sera implanté sur le jardin de ce logement. Considérant l'impact visuel et la diminution importante de la surface de jardin, Monsieur le Maire propose en compensation une baisse du loyer.

**Le Conseil Municipal décide** (1 contre, 1 abstention, 10 pour) de fixer la location à titre précaire et révocable du logement situé 4 rue de Nayeux, à compter du mois de mai 2013, à 250€ par mois.

**Régisseur bois et livre** - Compte tenu du recrutement de Mme Delphine FRANCOIS pour le remplacement de Mme Dominique BERTHOD, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide** de nommer Mme Delphine FRANCOIS au poste de régisseur pour la vente de bois et la vente de livres à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

**Transfert compétence éclairage public au SIEM** - Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'éclairage public figure parmi les compétences optionnelles que le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM), peut exercer à la demande de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal** approuve le règlement relatif aux conditions d'exercice de la compétence « éclairage public » par le SIEM et décide d'adhérer à la compétence pour la partie investissement.

Le Conseil émet une réserve en ce qui concerne la partie entretien. La décision du Conseil Municipal est sous réserve des coûts d'entretien présentés par le SIEM suite à l'état des lieux réalisé.

**Remboursement frais photocopies** - **Le Conseil Municipal expose** que, dans le cadre de diverses procédures, la commune peut être amenée à fournir un nombre important de photocopies, ce qui représente un coût et propose de répercuter ce coût sur le demandeur de photocopies et de fixer par délibération le coût unitaire de chaque photocopie.

A4 noir et blanc : 0,50€ l'unité

A4 couleurs : 1,00€ l'unité

A3 noir et blanc : 1,00€ l'unité

A3 couleurs : 2,00€ l'unité

Plan : 5,00€ l'unité

**Rétrocession voies et réseaux** - **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte** la cession à titre gratuit des voiries, trottoirs, espaces verts et espaces communs, des lotissements cités ci-dessous :

- Lotissement « Gallas »

- Lotissement « Les Rives de la Suipe »

- Lotissement « des Monts de Champagne »

Le Conseil note que les travaux sont correctement achevés et que le lotisseur a fourni la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux et précise que les frais de notaire et de géomètre seront réglés par le lotisseur.

**Jurés d'assises** - Il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, des jurés d'assises. Les personnes désignées seront prévenues individuellement par la Mairie.

## Le Mot du Maire

A plusieurs reprises déjà, nous avons évoqué au cours des réunions du Conseil Municipal, la sécurité liée à la circulation dans notre village. La **rue Saint Médard** est, à ce titre, un exemple éloquent.

Le nombre de véhicules par foyer, leur lieu de stationnement sur la voie publique, l'insouciance de certains automobilistes et la gêne que peut occasionner le stationnement de leur véhicule, le manque de civisme de certains conducteurs, m'amènent aujourd'hui à réglementer de manière plus directive cette voie.

L'objectif à atteindre est bien celui de garantir aux piétons l'accès aux trottoirs sans encombre de voitures mal stationnées et de limiter la vitesse des véhicules sans pour autant mettre cette voie en sens unique.

Des mesures d'autorité seront prises pour la **sécurité de tous** y compris celle des conducteurs occasionnant des stationnements gênants. Alors **respectez les et faites les respecter**.

D'ici à quelques jours, un certain nombre de places matérialisées par des lignes blanches sur la chaussée seront définies. En dehors de ces emplacements, *tout stationnement sera interdit*.

En espérant que la gendarmerie ne sera pas mise à contribution et que vous comprendrez l'intérêt de toutes ces directives. Aidez-nous à améliorer votre qualité de vie au quotidien. Un petit rien peut faire beaucoup.

Par ailleurs, rue Saint Brice, une ligne blanche a été matérialisée, ce n'est pas pour vous stationner dessus mais pour laisser la place nécessaire.

Francis RANNOU

## OPERATION VILLAGE PROPRE REUSSIE!

Le 6 avril dernier, a eu lieu à Pontfaverger-M, la deuxième édition de l'opération village propre.

Celle-ci a rencontré un vif succès et a réuni plus de 80 personnes dans la bonne humeur.

Plusieurs équipes se sont séparées afin de ratisser le village et ses abords.

La déchetterie de Pontfaverger-M, gérée par le SYCODEC « Plaine et Montagne Rémoises » nous a spécialement ouvert ses portes.

La Commune a ensuite offert un apéro-barbecue à tous les bénévoles. Une tombola a également été organisée.

L'opération sera reconduite l'année prochaine. Merci à tous !



## CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Vous êtes invités à prendre part aux manifestations organisées à l'occasion de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Le 8 mai 2013

- \*Rendez-vous Place de la Mairie à 11h30
- \*Départ du défilé au Monument aux Morts avec la « Fanfare Pontfabricienne »
- \*Dépôt de gerbes
- \*Allocutions, sonneries
- \*Retour du cortège Place de la Mairie
- \*Distribution de brioches aux enfants des écoles
- \*Vin d'honneur

## INSCRIPTIONS ECOLE ELEMENTAIRE

Pour les inscriptions à l'école élémentaire (pour les entrées au CP et les nouveaux arrivants), vous pouvez d'ores et déjà passer en Mairie, muni de votre livret de famille et du carnet de vaccinations de l'enfant. Il faudra ensuite vous rendre à l'école primaire mais les dates restent à être définies...

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Afin d'offrir un meilleur service public, à compter du mois de juin, le secrétariat de la Mairie sera ouvert 2 samedis par mois, de 10h à 12h. Pour le mois de juin, les jours d'ouverture seront le 8 juin et le 29 juin 2013.

Par ailleurs, le secrétariat sera désormais ouvert à partir de 8h00.

### Les horaires d'ouverture sont donc:

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 8h00 à 12h00  
Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Et 2 samedis par mois, de 10h00 à 12h00

# FETE PATRONALE

## LES 18, 19 ET 20 MAI 2013

Les manèges,

Les jeux,

Les confiseries,

buvettes, frites



### ET LES SPECTACLES VOUS ATTENDENT

Et pour vous faire danser

**CHAMPAGNE SONORISATION**

Vous accompagnera  
Samedi soir  
Dimanche après-midi  
Et en soirée



**DIMANCHE A 16 H 30,  
PLACE DE LA MAIRIE**

**SPECTACLE DE FOLKLORE  
DE L'ASSOCIATION  
« GROUPE DES PORTUGAIS DE  
REIMS »**



**VENEZ NOMBREUX POUR LES ADMIRER...**



**LUNDI APRES-MIDI  
VENEZ PROFITER DU SPECTACLE DE  
MAJORETTES DE PONTFAVERGER-M.**

**A 16H00 SUR LA PLACE DE LA MAIRIE**



# CSLH Les P'tites Canailles

## Vacances d'été

Du 08 juillet au 02 août 2013

Les animateurs se feront un plaisir d'accueillir les enfants âgés de 4 à 14 ans, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00

Au programme: des sorties, des activités sportives et manuelles.



Inscriptions à la salle Souverville de Pontfaverger-M:

**Lundi 6 mai 2013, de 17h00 à 18h30**

**Samedi 18 mai 2013, de 10h00 à 12h00**

Renseignements et documents sur [clshlesptitescanailles@gmail.com](mailto:clshlesptitescanailles@gmail.com)

**Anita CARLIER au 03.26.48.79.36 / Stéphanie WARIN au 09.62.37.18.07**

**Boulangerie CLAUDE au 36 rue de Saint Brice à Pontfaverger-M.**

Les dossiers d'inscription sont également disponibles dans les Mairies.

INSCRIPTION SEMAINE		Sans garderie	Avec garderie
CAF COMMUNES (Bétheniville, Pontfaverger-M et Selles)	QF < 617	56,00 €	64,00 €
CAF COMMUNES (Bétheniville, Pontfaverger-M et Selles)	QF > 617	62,00 €	72,00 €
CAF COMMUNES extérieures	QF < 617	59,00 €	67,50 €
CAF COMMUNES extérieures	QF > 617	66,00 €	76,50 €
MSA OU AUTRES (communes)		64,00 €	76,00 €
MSA OU AUTRES (communes extérieures)		68,00 €	81,00 €

### LES BOUCLES DE LA MARNE

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de la course cycliste « les Boucles de la Marne » du 25 mai prochain, le stationnement et la circulation automobile seront interdits rue de la République. Tout sera fait pour limiter la gêne occasionnée. Merci de votre compréhension.

### DITES STOP AUX BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral de décembre 2008 régleme les bruits de voisinage.

Ainsi les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...) sont uniquement autorisés aux horaires suivants:



**Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**

**Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Les propriétaires d'animaux, en particuliers de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.